



CLASSE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2024 – 2025

Présentation :

La Classe Préparatoire à l'entrée dans les établissements d'Enseignement Supérieur (CPES) est une formation pré-professionnelle de 2 à 3 ans.

Elle a pour but de préciser le projet professionnel de l'étudiant et de le préparer aux concours des écoles supérieures.

Les différents cours proposés permettent aux étudiants d'acquérir une formation musicale complète mais également de découvrir l'environnement professionnel du spectacle vivant.

Cette découverte se fait en partenariat avec l'Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique Europe et Méditerranée (IESM)

Cette classe ne délivre pas de diplôme. Pour les étudiants qui le souhaiteraient, ils pourraient valider le Diplôme d'Études Musicales (DEM) au cours de ce parcours.

Le CPES relève du statut étudiant et donne accès aux aides du CROUS (bourses de l'enseignement supérieur, restauration et aide au logement) pour les bacheliers uniquement.

Concours d'entrée :

Le concours est ouvert à toute personne attestant d'un niveau de 2ème cycle validé de Formation Musicale et de 3ème cycle d'instrument d'un conservatoire classé.

Modalités :

- Prestation instrumentale ou vocale de 20 minutes environ dans la discipline demandée
- Test de formation musicale
- Entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat

Inscription rentrée 2024 :

L'inscription se fait via le site internet <https://www.aixenprovence.fr/Conservatoire>

Les inscriptions sont ouvertes du mercredi 15 mai 10h00 au vendredi 7 juin 2024 minuit.

Le concours d'entrée se déroulera du 1^{er} au 3 juillet 2024.

Il n'y a pas de limite d'âge

Disciplines proposées :

- × Instruments de l'orchestre : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, trombone, tuba, saxophone, percussions
 - × Instruments polyphonique : accordéon, guitare, harpe, orgue, piano
 - × Chant Lyrique
 - × Jazz
- Musique Ancienne : basse continue, bassons anciens, chant musique ancienne, clavecin, flûte à bec, hautbois baroque, luth, pianos anciens, sacqueboute, traverso, viole de gambe, violon et alto baroque, violoncelle baroque

Contenu de la Formation

La formation comprend un minimum de 750 heures réparties comme suit :

Modules d'enseignement	Cours	Durée
Module principal	Discipline dominante Master class Pratique complémentaire (autre esthétique, autre discipline)	1h / semaine 12h sur le cycle minimum 30 minutes / semaine
Module pratique collective	Orchestre symphonique ; musique de chambre ; piano 4 mains, chœur, basse continue etc...	3h / semaine
Module culture musicale	Formation musicale C3 ou spé Culture musicale Analyse ou écriture	2 h / semaine 2h / semaine 2h / semaine
Module Préparation à l'enseignement supérieur	Initiation à la pédagogie Connaissance de l'environnement professionnel	18h sur le cycle 12 h sur le cycle

Les étudiants ont l'obligation de se présenter au moins à un concours d'entrée dans un établissement supérieur au plus tard lors de la 2ème année.

Pour les étudiants étrangers, le niveau B1 en français sera exigé avant la fin de la 1ère année.

Suivi

Le Conservatoire dispose un référent CPES. En début d'année, un temps de rencontre est organisé avec l'ensemble des étudiants CPES entrants, le référent CPES et la directrice-adjointe pédagogique. Les acquis antérieurs peuvent faire l'objet de validation après concertation entre la référente CPES et la directrice-adjointe pédagogique.

Un suivi précis de toutes les activités des élèves en CPES est fait via le logiciel de gestion de l'établissement.